

**RÈGLEMENT DE JEU CONCOURS AGENCES REDOUTÉ IMMOBILIER REIMS  
ET MARKET CENTER KW GRAND CRU  
« JOYEUSES FÊTES »**

**ARTICLE 1 :**

Les agences REDOUTÉ IMMOBILIER REIMS ET LE MARKET CENTER KW GRAND CRU organisent un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Joyeuses Fêtes ».

**ARTICLE 2 :**

Ce jeu est ouvert aux personnes majeures de toute nationalité, à l'exclusion des membres du personnel des sociétés organisatrices, de leurs parents, leurs conjoints et alliés, et d'une façon générale des personnels des sociétés et structures participants à la mise en œuvre de ce jeu, directement ou indirectement. Une seule participation par famille est limitée.

Ce jeu est ouvert aux propriétaires pour les biens en usage d'habitation et aux occupants redevables de la taxe foncière pour les biens en usage professionnel.

**ARTICLE 3 :**

Le jeu est doté du lot suivant :

Le remboursement de la taxe foncière 2023 relative au bien immobilier où le panneau sera posé et ramené à l'agence, ce remboursement sera plafonné à mille euros (1 000€) pour le gagnant à l'issue du tirage au sort.

**ARTICLE 4 :**

Le présent jeu se déroulera de la façon suivante :

À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 jusqu'au 17 janvier 2024, les clients ou prospects des agences de REIMS REDOUTÉ IMMOBILIER et du MARKET CENTER KW GRAND CRU ayant accepté le jeu se verront remettre un panneau publicitaire à apposer sur le bien immobilier.

La participation au jeu consistera pour le prospect ou client à ramener dans l'une des 2 agences ou au Market Center KW GRAND CRU ce panneau publicitaire entre le 15 et 17 janvier 2024.

Un listing papier sera établi, répertoriant l'ensemble des panneaux rapportés et auxquels sera attribué un numéro individuel, l'identité du participant ainsi que son adresse et ses coordonnées. Aucun listing informatique ne sera établi. Ce listing aura un usage unique et ne sera pas conservé.

Un tirage au sort sera effectué au sein du Market Center prévue le 18 janvier 2024 parmi les numéros de panneaux rapporté.

**ARTICLE 5 :**

Le gagnant sera informé par le Market Center KW GRAND CRU par mail / par téléphone et le lot sera remis par chèque bancaire.

**ARTICLE 6 :**

Le lot offert ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte de la part du gagnant, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

**ARTICLE 7 :**

La simple participation au jeu implique la cession à titre gratuit des droits d'utilisation et de diffusion du nom, de la voix et de l'image à des fins publicitaires pour les AGENCES REDOUTÉ IMMOBILIER REIMS ET KW GRAND CRU concernant la personne ayant gagné le prix.

**ARTICLE 8 :**

Les AGENCES REDOUTÉ IMMOBILIER REIMS ET LE MARKET CENTER se réservent le droit de mettre fin à ce jeu ou de différer la date du tirage au sort si des circonstances de force majeure l'exigeaient, sans être tenue pour responsable.

**ARTICLE 9 :**

Le simple fait de participer au jeu implique l'acceptation complète du règlement et de l'arbitrage en dernier recours des AGENCES REDOUTÉ IMMOBILIER REIMS ET KW GRAND CRU, dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

**ARTICLE 10 :**

Le règlement complet du jeu est déposé auprès du Market center KW GRAND CRU, 37 Avenue Hoche, 51100 Reims ainsi que dans les agences REDOUTÉ IMMOBILIER 6 place Aristide Briand 51100 Reims et 217 avenue de Laon 51100 Reims. Il sera également accessible sur les sites du Market Center KW GRAND CRU et des agences REDOUTÉ IMMOBILIER, dans l'onglet « Jeu concours »

[\(https://www.kw-grandcru.fr/](https://www.kw-grandcru.fr/) / <https://www.redoute-immobilier.fr/>)

**ARTICLE 11 :**

L'ensemble des agents des agences REDOUTÉ IMMOBILIER participent au jeu concours.

Les agents KW GRAND CRU participants à l'opération sont listés ci-après :

ANGIUS Francesco  
BALMAS Nadège  
BOISSEAU Hélène  
BOULET Victor  
BUGNOT David  
CERAN Mathilde  
CHATRON Thomas  
DANNEAUX Virginie  
DIOT Coline  
FERNANDEZ Élodie  
FONTAINE Brigitte  
GUENEAU Maxime  
HUBERTY Jean-Charles  
HUON Sandra  
IBARISSENE Léa  
JACQUET Anne-Laure  
LUCAS Maryline  
OLSEM Sébastien  
PREVEL Adeline  
PRUNIS Sophie  
REDOUTÉ Catherine  
REDOUTÉ Charlotte  
SINET Ombeline  
THEVIN David  
TISSIER Sylvain  
VION Lucile